# 

* Date : 30-01-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004702462
* Author :

Tribunal de premiere instance de Bruxelles
Suivant acte n° 04-172 passé au greffe du tribunal de première instance de Bruxelles le 26 janvier 2004 par :
M. Karel Abbeloos, domicilié à 1745 Opwijk, Stationstraat 51, en qualité de mandataire en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée datée du 12 janvier 2004 et donnée par :
1. M. Yves Joseph Van den Berg, domicilié à 1190 Bruxelles, rue Haves Kerke 2;
2. M. Eric Pierre André Van den Berg, domicilié à 6460 Salles, place Saint-Pierre 7bis;
3. Mme Marijke Anne Charlotte Van den Berg, domiciliée à Saint-Leu-la-Forêt, Sente des Neaux 3,
ont déclaré accepter la succession sous bénéfice d'inventaire de Van den Berg, Jacobus, né à Uithoorn (Pays-Bas) le 11 novembre 1926, de son vivant domicilié à Forest, rue Roosendael 1, et décédé le 8 mars 2003 à Uccle.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître, par avis recommandé, leurs droits dans un délai de trois mois, à compter de la présente insertion à Me Lagae, Jean-Philippe, notaire à 1000 Bruxelles, rue Rogale 55, b 4.
Bruxelles, le 26 janvier 2004.
Le greffier, (signé) Philippe Mignon.